

Discrimination.fr

Près d'une personne sur cinq déclare avoir été discriminée

13 septembre 2023



18 % de la population âgée de 18 à 49 ans déclare avoir été discriminée ou avoir subi un traitement inégalitaire au moins une fois au cours des cinq dernières années, selon des données 2019-2020 de l'Insee [1]. La proportion atteint 26 % chez les immigrés et 28 % chez les descendants d'immigrés, contre 15 % de la population sans ascendance migratoire. Ces moyennes cachent des écarts importants : 42 % des descendants d'immigrés d'Afrique (hors Maghreb) ont ressenti des discriminations à leur égard. Les personnes originaires d'outre-mer se déclarent deux fois plus souvent discriminées que l'ensemble de la population non immigrée. 22 % des femmes contre 15 % des hommes indiquent avoir été discriminées.

été discriminés au moins une fois au cours des cinq années précédentes. Pour les immigrés, le principal motif est l'origine, la nationalité ou la couleur de la peau. Pour les descendants d'immigrés, c'est aussi le motif le plus fréquent, pour 47 %.

Ces discriminations se cumulent. Par exemple, 37 % des descendants d'immigrés d'origine maghrébine disent avoir été discriminés. Pour ceux qui sont concernés, l'origine est le motif le plus fréquent (76 %), mais 16 % ont été victimes de sexisme, 28 % de discrimination en raison de leur religion, 10 % à cause de leur lieu de résidence, etc. Le chiffre global de 18 % qui concerne l'ensemble de la population – est très éloigné de ce que vit, dans la société française, une jeune femme noire, musulmane et d'origine africaine.

Si l'on se concentre sur les personnes isolées, l'origine est, de 15, celui qui compte le plus. Prenons un exemple. La probabilité de se dire discriminé est 3,5 fois supérieure chez les hommes natifs d'outre-mer et 4,9 fois chez les immigrés d'Afrique (hors Maghreb), comparé aux hommes sans ascendance migratoire.

Le fait d'être jeune (les 18-29 ans comparés aux 30-39 ans), d'appartenir à une religion (par rapport à être sans religion) et d'être au chômage (comparé au fait d'avoir un emploi) entraînent pour les hommes – toujours toutes choses égales par ailleurs –, un risque entre 1,5 et deux fois supérieur de subir au moins un acte de discrimination. L'absence de santé multiple ce risque par deux chez les hommes et par 1,7 chez les femmes. En revanche, le milieu social, le diplôme, le fait d'habiter un quartier prioritaire de la politique de la ville et le niveau des revenus n'ont pas un impact significatif sur le fait de se dire discriminé.

La proportion de personnes qui déclarent avoir été discriminées a progressé de 14 % à 18 % entre la période 2008-2009 et 2019-2020. Elle a diminué d'un point, de 27 % à 26 % chez les immigrés, mais elle a augmenté de quatre points, de 24 % à 28 %, chez les descendants d'immigrés, et de 14 % à 22 % chez les femmes. La religion est un motif de discrimination plus souvent cité, note l'Insee : « 10 % des personnes se déclarant de confession musulmane rapportent des discriminations religieuses, contre 5 % en 2008-2009 ». L'interprétation de ces données doit être faite avec précaution car il peut s'agir d'une hausse effective des discriminations, mais aussi d'une sensibilité plus grande à la question (voir encadré).

	2008-2009	2019-2020	Variation en points
Personnes sans ascendance migratoire	10	15	5
Natifs d'outre-mer	31	32	1
Descendants de natifs d'outre-mer	39	33	-6
Immigrés	27	26	-1
Descendants d'immigrés	24	28	4
Femmes	14	22	8
Hommes	13	15	2
Ensemble	14	18	4

Le sentiment de discrimination, un concept à manier avec précaution

Les données sur le ressenti des discriminations donnent une information importante : le jugement porté par les citoyens sur leur expérience, ce qu'ils ressentent. Une information d'autant plus importante que toute une partie des faits échappent à la mesure statistique : il s'agit souvent de propos ou de pratiques de la sphère privée qui, dans leur immense majorité, ne sont pas déclarés aux services de police ou de gendarmerie. En revanche, ce ressenti évolue en fonction de la sensibilité de chacun et de la médiatisation de certains faits. De plus, se dire « discriminé » peut rassembler des faits de gravité très différente.

Extrait de « [Près d'une personne sur cinq déclare avoir été discriminée au cours des cinq dernières années](#) », Centre d'observation de la société, 12 juin 2023.

Photo / CC Alexis Chloe

[1]« En dix ans, le sentiment de discrimination augmente, porté par les femmes et le motif sexiste », Jérôme Lê *et al.*, Insee Première n° 1911, juillet 2022. La question posée est « *au cours des cinq dernières années, pensez-vous avoir subi des traitements inégaux ou des discriminations ?* ».

- Emplacement :

[Accueil](#) > [Origines](#) > [Modes de vie](#) >

- Adresse de cet article : <http://discrimination.fr/Pres-d-une-personne-sur-cinq-declare-avoir-ete-discriminee>